

VERTIQUARTZ GT 50

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ORGANIQUE (APPARENCE ENDUIT) À BASE DE RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement épais souple assurant décoration et protection.

FINITION : **ASPECT GRATTÉ TALOCHÉ GRÉSÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR NF T 36-005 - Famille II Classe 2b

AFNOR NF P 84-403 - Classe D3

AFNOR NF EN 1062-1 : $G_3E_{-5}S_3$ à $V_4W_3A_1C_0$

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,93 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 85 %
- Taux volumique d'extrait sec : 72 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 2 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIQUARTZ GT 50 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Souplesse évitant le retour du faïencage, des microfissures et des fissures n'étant plus actives.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Compatible avec tous supports bruts ou peints (voir mise en oeuvre).
- Peut être utilisé en réparation pour reconstituer ponctuellement certains reliefs.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL CT** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION ET FINITION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Application au plateau acier ou à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire) ou projection au pistolet pâteux à godet de type EUROPRO AC-65-G EUROMAIR à l'aide d'un compresseur 8 bars.
- Finition à la taloche rectangulaire plastique ou au plateau à gréser plastique. Frotter par des mouvements circulaires pour resserrer les grains.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.
- Dans le cas d'un environnement à forte pollution industrielle ou végétale et donc très encrassant, il est conseillé d'ajouter au revêtement organique (apparence enduit) **VERTIQUARTZ GT 50** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et de malaxer avant application. Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

CONSOMMATION

- 2 à 2,2 kg/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.

SÉCHAGE À 20 °C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 1 à 2 heures suivant l'épaisseur.
- Sec hors d'eau : 8 heures environ ou plus élevé selon quantité des colorants (pour mise à la teinte).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en oeuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.